



8<sup>ème</sup> Assises Nationales de l'Énergie

**Energie, question de société !  
Collectivités et acteurs locaux :  
Comment mieux travailler ensemble ?**

Grenoble, 30 janvier – 1<sup>er</sup> février 2007

**DESCRIPTIF DES 15 PROJETS**

Nous remercions les intervenants pour leurs contributions et  
Energie-Cités pour la réalisation du document



# SOMMAIRE

atelier 1 : créer une agence locale de l'énergie	5
atelier 2 : mettre en œuvre un plan climat local	7
atelier 3 : faire évoluer sa politique énergétique	11
atelier 4 : agir en milieu rural	15
atelier 5 : relier recherche, entreprises et territoires	17
atelier 6 : réduire la précarité énergétique	21
atelier 7 : reconverter une zone urbaine	25
atelier 8 : réussir un plan de déplacements d'entreprise	27
atelier 9 : élaborer une politique énergétique dans le logement	31
atelier 10 : mettre en place une filière biocarburants a grande échelle	33
atelier 11 : relier action technique et éducation	35
atelier 12 : faire participer le grand public	37
atelier 13 : entraîner les acteurs locaux pour la réhabilitation	41
atelier 14 : prendre la compétence énergie dans son intercommunalité	45
atelier 15 : changer d'échelle grâce à des modes de financements innovants	49



## **ATELIER 1 : CREER UNE AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE**

*Disposer d'une agence locale de l'énergie sur son territoire est un atout pour développer des actions concrètes associant et visant les acteurs du territoire. Ces organisations sont emblématiques de nouvelles formes d'action publique qui se développent en France et en Europe. Des villes, des intercommunalités, des départements envisagent de créer de telles agences.*

### **Nom du projet :**

*Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération bordelaise*

### **Historique**

Un premier projet d'agence locale de l'énergie (ALE) a été envisagé par l'ADEME et l'association CREAQ (Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine), qui anime un Espace Info Energie. Ce projet n'a pas abouti, mais la création d'une ALE a été retenue par la Communauté Urbaine de Bordeaux dans sa Charte pour l'Environnement vers le Développement Durable, votée en 2004. En 2005, a été créée une vice-présidence à la maîtrise de l'énergie et à la démarche HQE, qui a permis un portage politique du projet.

### **Objectifs du projet**

L'objectif du projet est de mettre en place une Agence Locale de l'Énergie, structure associative et outil mutualisé et fédérateur, afin de développer une dynamique locale de maîtrise des consommations énergétiques et de promotion des énergies renouvelables.

Les missions de l'agence sont de déterminer et de mettre en oeuvre une politique territoriale de l'énergie, en particulier d'inciter les collectivités locales et les entreprises à mettre en place des actions sur ce thème et de leur apporter un soutien technique jusqu'au suivi et à l'évaluation des projets.

### **Actions réalisées / en cours / programmées**

La première étape du projet consistait à participer à l'appel à projet européen « Intelligent Energy Europe » qui facilite la création de ce type de structure au travers d'un financement sur les 3 premières années de fonctionnement de l'agence. Une candidature présentant le projet et le programme de travail envisagé a été déposée en janvier 2006 conjointement avec les villes de Latina (Italie), Murcia (Espagne), Porto (Portugal) et Riga (Lettonie).

Parallèlement, des rencontres ont été organisées avec différents acteurs locaux en vue d'établir des partenariats, définir clairement un projet commun et en assurer le financement.

La candidature ayant été retenue par la Commission européenne, les prochaines étapes sont la signature du contrat européen, l'officialisation des partenariats locaux et la création de la structure : dépôt des statuts associatifs, recrutement du personnel, intégration des locaux et démarrage de l'activité.

## Organisation méthodologique

Au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux, initiatrice du projet, un chargé de mission a été recruté et désigné pour piloter ce projet. En complément, un partenariat avec l'Université de Bordeaux a été établi pour permettre la contribution d'un enseignant chercheur, partenaire du chargé de mission, notamment pour l'élaboration du programme de travail, le dimensionnement de la structure et la réponse à l'appel à projet européen.

La démarche du projet était dans un premier temps d'identifier les partenariats potentiels afin de leur présenter le projet et les inviter à y participer activement.

Le programme de travail a ainsi pu être établi en collaboration avec les futurs membres fondateurs de l'Agence avec l'appui d'un réseau d'autres ALE françaises existantes, notamment l'ADUHME de Clermont Ferrand.

## Partenaires

- Communauté Urbaine de Bordeaux, porteur du projet et membre fondateur de l'ALE
- Conseil Régional d'Aquitaine, membre fondateur de l'ALE
- Conseil Général de la Gironde, membre fondateur de l'ALE
- ADEME, soutien technique et financier
- ADUHME et Energie Cités, soutien technique notamment pour l'élaboration du dossier européen

---

## Pour aller plus loin

<http://www.federation-flame.org/>

Laure CURVALE : [laure.curvale@laposte.net](mailto:laure.curvale@laposte.net)

## **ATELIER 2 : METTRE EN ŒUVRE UN PLAN CLIMAT LOCAL**

*Dans le cadre du Plan Climat national, les collectivités territoriales sont encouragées à réaliser des Plans Climat Territoriaux. Un Guide « Un Plan Climat à l'échelle de mon territoire » a été publié récemment sous l'égide de l'ADEME, du MEDD et de l'Association des Maires de France. Certaines collectivités locales se sont déjà lancées. D'autres envisagent de le faire.*

### **Nom du projet :**

*Le Plan Climat Local de l'Agglomération Grenobloise*

### **Historique**

En 2001, la Métro a confié au bureau d'études Explicit la réalisation du bilan énergétique d'agglomération. Ce bilan montrait qu'une stabilisation de nos émissions de CO<sup>2</sup> et de nos consommations énergétiques au niveau de l'agglomération n'était possible qu'en mettant en œuvre une politique volontaire de maîtrise des consommations, notamment dans le secteur de l'habitat et du transport. Suite à ce constat, l'Agence de l'Energie de l'Agglomération Grenobloise (ALE) a mis en place des groupes de travail thématiques chargés de faire des propositions d'actions. Ce travail a finalement débouché sur le lancement du Plan Climat en 2004 par la Métro et sa signature par l'ensemble des partenaires le 30 mai 2005.

### **Objectifs du projet**

Le Plan Climat est une démarche volontaire et partenariale visant à fédérer le plus grand nombre d'acteurs de l'agglomération autour d'objectifs communs de maîtrise des consommations énergétiques, de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. Chaque partenaire rédige son propre plan d'actions dont il est responsable, mais la coordination et le suivi sont assurés par la Métro, avec l'assistance technique de l'ALE. Un observatoire du Plan Climat permet de suivre à la fois les consommations et les émissions de gaz à effet de serre du territoire et les résultats des plans d'actions des signataires.

Un plan d'actions transversal, piloté par la Métro et défini avec l'ensemble des signataires tous les deux ans, permet de mutualiser des actions de communication et de sensibilisation du grand public, notamment dans le secteur du logement et des bâtiments publics.

### **Actions réalisées / en cours / programmées**

Aujourd'hui, le Plan Climat regroupe 50 partenaires. L'objectif est maintenant d'y associer l'ensemble des universités de l'agglomération, les associations de consommateurs, les banques, la grande distribution et les points de vente de matériaux de construction.

L'observatoire du Plan Climat est en place : un premier bilan, résultat d'un travail partenarial entre l'ALE et l'ASCOPARG (Association de surveillance de la qualité de l'air de la région grenobloise) correspondant à l'année 2004, soit le démarrage du plan Climat, a été réalisé selon deux méthodes :

le cadastrage des émissions et le bilan énergétique. Le suivi d'indicateurs communs pour l'ensemble des signataires est également instauré.

A l'automne 2007, nous serons en mesure de comparer l'évolution des consommations et des émissions de gaz à effet de serre entre 2004 et 2005 et d'avoir ainsi un outil de suivi de l'efficacité des plans d'actions et des politiques publiques mises en œuvre.

La première phase du programme d'actions transversal (2005-2006) est maintenant terminée ; elle comprenait les actions suivantes :

- la réalisation d'une exposition grand public, la maison économe mise à la disposition de l'ensemble des partenaires du plan Climat ;
- la conception d'un guide grand public « Quand habitat rime avec climat » invitant les habitants à réfléchir à la construction ou à la rénovation de leur logement ;
- la mise en place de formations pour l'ensemble des agents des collectivités du territoire sur le changement climatique et la HQE ;
- une campagne éclairage performant visant à aider les ménages à faire des économies sur le poste éclairage, notamment en faisant la promotion des lampes basse consommation.
- un atelier climat à l'échelle d'un quartier consistant à faire réfléchir les habitants et les techniciens de la collectivité sur l'impact environnemental de leur quartier.

Un nouveau programme transversal pour les années 2007-2008 est en cours d'élaboration.

Il reste maintenant des efforts importants à fournir pour faire progresser le plan d'actions interne de la Métro, notamment en intégrant des critères énergétiques dans la compétence habitat et dans les projets de développement économique portés par la Métro. Une organisation interne adéquate se met peu à peu en place en vue d'obtenir le label européen EEA (European Energy Award) à la fin 2007.

## Organisation méthodologique

1. **Le pilotage technique** est assuré par la Métro et l'ALE.
2. **Le forum du plan climat** réunit l'ensemble des partenaires tous les 6 mois pour leur présenter les résultats des travaux de l'observatoire et l'avancé du plan d'actions transversal. C'est également un lieu d'échanges d'expériences et de discussion pour l'élaboration des plans d'actions.
3. **Le comité des financeurs** élabore, d'après les propositions de forum, le plan d'actions transversal, et veille à sa mise en œuvre.
4. **Des réunions techniques** sont ensuite organisées, action par action avec les acteurs concernés.

L'ALE et l'ASCOPARG ont en charge l'**observatoire du plan Climat** permettant le suivi des plans d'actions mais aussi des consommations et des émissions de gaz à effet de serre de l'agglomération.

En interne à la Métro, un **groupe projet**, où tous les services sont représentés, a été constitué pour mettre en œuvre le plan d'actions interne en vue de l'obtention du label EEA. Il

va se réunir tous les trois mois et des rapports réguliers seront faits aux quatre directions générales de la Métro pour les informer de l'avancé des plan d'actions.

Enfin, un comité scientifique de prospective regroupant des chercheurs de différentes disciplines va être mise en œuvre pour apporter une expertise sur les travaux de l'observatoire et conseiller la Métro sur les actions à entreprendre.

## Partenaires

### Les premiers acteurs signataires du Plan Climat Local de l'agglomération grenobloise :

#### - **Collectivités territoriales du territoire :**

Grenoble-Alpes-Métropole, Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC), Conseil Général de l'Isère, 24 communes.

#### - **Bailleurs sociaux :**

ACTIS, OPAC 38, Pluralis, SDH.

#### - **Fournisseurs d'énergie :**

Compagnie de chauffage, EDF, Gaz de France, GEG.

#### - **Autres acteurs :**

Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Isère (CAUE), le Rectorat, l'Université Pierre-Mendès-France (UPMF), l'Ageden (Association pour la promotion des énergies renouvelables en Isère) et ALE (Agence Locale de l'Energie de l'agglomération grenobloise).

#### - **Acteurs institutionnels soutenant le Plan Climat :**

Région Rhône-Alpes, ADEME.

### Nouveaux partenaires sollicités :

#### - **Collectivités territoriales et SEM :**

- CNFPT, SEM Sagès, Alpexpo

#### - **Les universités et écoles de l'agglomération :**

- Ecole d'architecture de Grenoble, Institut National Polytechnique de Grenoble, Université Joseph Fourier, Université Stendhal, Grenoble universités

#### - **Associations :**

- Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (MNEI), Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA – Isère), Union Fédérale des Consommateurs (UFC), Union départementale de la consommation du Logement et du Cadre de Vie (CLCV), Confédération Syndicale des Familles (CSF), Confédération Nationale du Logement (CNL)

#### - **Grande distribution :**

- Leroy Merlin

**- Autres acteurs :**

- ONF, Schneider
- Banques
- Dexia, Banque populaire des Alpes, Banque Rhône-Alpes, Caisse d'Epargne des Alpes

**Pilotage et coordination** : Service Environnement de la Direction des Politiques Urbaines de la Métro

**Assistance technique** : ALE

**Partenaires de l'observatoire du plan Climat** : ASCOPARG, ALE

**Financeurs** : Région Rhône-Alpes, ADEME, Gaz de France, EDF, GEG, Cie de Chauffage, CNFPT, SMTC

Des partenariats spécifiques sont ensuite organisés action par action comme :

- partenariat Grand-Lyon, SMTC, ALE pour la réalisation de la Maison Economie,
- partenariat ALE, AURG, CAUE, ADEME pour le guide « Quand habitat rime avec climat »,
- partenariat avec le CNPT et l'ALE pour les formations,
- partenariat avec EDF sur l'Atelier Climat,
- partenariat EDF, GEG sur la campagne éclairage performant.

---

**Pour aller plus loin**

Hélène POIMBOEUF : [helene.poimboeuf@la-metro.org](mailto:helene.poimboeuf@la-metro.org)

Céline ISSINDOU : [celine.issindou@la-metro.org](mailto:celine.issindou@la-metro.org)

## ATELIER 3 : FAIRE EVOLUER SA POLITIQUE ENERGETIQUE

*L'ère de l'homme-énergie isolé au fond d'un bureau sur son tableur Excel est désormais dépassée. La question énergétique doit être désormais prise en compte aux véritables niveaux décisionnels, là où se décide ce qu'un territoire va consommer – ou économiser – dans l'habitat, le tertiaire et le transport.*

### Historique

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Besançon (120 000 habitants) s'implique dans les questions d'énergie et a été à plusieurs reprises consacrée pour la politique qu'elle a menée et les résultats qu'elle a obtenus. Dès 1983, cette volonté se traduit par la désignation d'un élu chargé de l'énergie et doté de moyens.

Principalement orientée à l'origine vers l'efficacité des systèmes de production d'énergie que ce soit au niveau du patrimoine de la ville, du chauffage urbain, du service de l'eau et de l'assainissement, cette politique énergétique a pris une nouvelle dimension au cours de ces dernières années, se renforçant sur le territoire bisontin ainsi que sur le patrimoine de la Ville

### Objectifs du projet

Depuis 2003, souhaitant donner un nouvel élan à cette politique, la Ville de Besançon renforce son intervention et son soutien suivant deux axes :

**1. Des moyens de production vers la réduction des besoins sur le patrimoine bâti : une politique de sobriété sur son patrimoine**

Dans lequel les enjeux sont considérables et résident essentiellement dans l'enveloppe bâti.

**2. Du patrimoine vers le territoire :** développant son rôle en matière d'aménagement, de soutien à la population bisontine ainsi qu'aux acteurs économiques

Pour franchir avec succès cette nouvelle étape, la Ville de Besançon s'appuie sur la démarche de certification eea afin d'obtenir le label « Cité de l'énergie ». En effet, cet outil lui apporte non seulement un regard sur les actions réalisées grâce à la réalisation d'un état des lieux, mais lui permet en outre de se projeter dans l'avenir avec la programmation pluriannuelle d'actions ambitieuses.

Concrètement, les principes directeurs et les objectifs retenus dans six domaines sont les suivants :

#### **I – Planification urbaine et aménagement du territoire**

La ville s'engage à conduire les opérations d'aménagement selon la méthodologie des AEU et à introduire dans le cahier des charges des cessions de terrain, des critères de performance visant la sobriété énergétique et le recours aux énergies renouvelables avec pour objectifs l'obtention du label Effinergie dans le neuf et en réhabilitation.

## **II - Patrimoine municipal : les Bâtiments et ...**

La collectivité s'engage à mettre en oeuvre une approche en coût global dans la réalisation de ses projets. Une analyse précise et comparative intégrant les aspects énergétiques, environnementaux ainsi que les coûts d'installation et de fonctionnement sur la durée de vie du bâtiment sera réalisée entre les différents scénarios envisagés afin de concevoir un équipement durable, avec pour objectifs l'obtention du label Effinergie dans le neuf et en réhabilitation.

### **Patrimoine municipal Eclairage public,...**

La Ville s'engage à identifier le bon niveau d'éclairage des espaces publics et à rechercher la sobriété énergétique par la mobilisation d'équipements performants et sobres dont les énergies renouvelables, l'objectif étant d'atteindre 15 MWh / km éclairé / an

## **III - Approvisionnement en énergie, en eau et en assainissement**

### **Sur l'énergie**

La Ville s'engage à développer la sobriété énergétique et à mobiliser les énergies renouvelables dans les domaines consommateurs d'énergie

#### **Objectifs quantitatifs en 2010:**

1. +60 % d'EnR dans le chauffage urbain
2. + 10 à 15 % d'EnR dans la production énergétique du patrimoine municipal

### **Sur l'eau**

La collectivité réalise et soutient des mesures visant à la réduction de la consommation d'eau et s'engage à optimiser l'usage de l'énergie nécessaire à la production et à la distribution d'eau potable

**Objectifs quantitatifs :** 105 litres/hab./j de consommation d'eau domestique potable

### **Sur l'assainissement**

La collectivité assure l'assainissement des eaux usées, collecte et traitement, en optimisant l'usage de l'énergie nécessaire

**Objectif quantitatif:** Taux de couverture de 15%/an par l'autoproduction de la consommation annuelle d'énergie à la station de Port Douvot (kWh)

## **IV - Mobilité et transports**

La Ville s'engage à développer un parc de véhicules légers moins polluants et mutualisés.

La ville s'engage tant dans son fonctionnement interne qu'auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, à favoriser la mobilité dans une démarche de transfert modal en faveur des modes alternatifs à la voiture particulière

#### **Objectifs quantitatifs en 2010**

- 1- 80 % de véhicules municipaux berlines et fourgonnettes moins polluantes.
- 2- 50 % d'agents de la ville concernés par le PDE
- 3- 500 locations de vélo/jour
- 4- 3 % part modale des vélos dans les déplacements des Bisontins

## **V - Organisation interne**

La ville s'engage à développer, dans son organisation, l'approche et le traitement transversal de la problématique énergétique.

Elle s'engage par ailleurs à mettre à disposition du personnel pour le traitement de la problématique énergétique (mobilité comprise), de la protection du climat et des services (information, relations publiques, conseils)

### **Objectifs quantitatifs :**

1. une réunion trimestrielle sur l'énergie liée aux projets de la ville
2. réduction de 10% des consommations et dépenses d'énergie (fossiles et électricité) du patrimoine municipal d'ici 2010
3. 50% des personnes intervenant sur le patrimoine de la ville formées sur l'énergie d'ici 2010

## **VI - Communication, coopération**

La ville s'engage à valoriser ses actions en faveur de la sobriété énergétique et de la mobilisation des énergies renouvelables.

Elle amplifiera son soutien à l'Espace Info Energie. Elle s'engage à favoriser la démultiplication de son engagement en sensibilisant, en mobilisant et en développant des coopérations avec les différents acteurs du territoire.

### **Objectifs quantitatifs :**

- 1- un article par trimestre dans les publications de la Ville
- 2- 20% d'augmentation des contacts à l'EIE d'ici 2010
- 3- réalisation d'une enquête auprès de la population sur l'énergie tous les 2 ans
4. 50 bâtiments affichés Display

## **Actions réalisées / en cours / programmées**

A titre d'illustration, la Ville développe progressivement son partenariat avec la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, notamment, une collaboration étroite s'instaure sur la structuration de la filière d'approvisionnement. En 2006, La Ville a élaboré un Plan Bois Energie qu'elle mettra en œuvre sur la période 2007/2013.

Un Plan Solaire Energie relève d'une démarche similaire sur le patrimoine de la Ville, mais aussi se traduit par un soutien financier apporté au secteur résidentiel public et privé

Dotée d'un réseau de chaleur depuis les années 1970, la Ville a mis en concurrence sur la période 2005 -2006 la délégation de Service Public : à l'issue d'un travail important réalisé entre différents services, le nouveau contrat présente des avancées notables dans le domaine de la tarification, du recours au bois Energie comme combustible.

Toutes ces actions ne pourraient voir le jour sans une volonté politique forte dotée de moyens humains et financiers significatifs.

## Organisation méthodologique

Des interrogations relatives à l'organisation des services et plus particulièrement liés à l'énergie ont amené la Ville à faire réaliser en 2004 un audit. Il a permis de définir de nouvelles missions et d'en renforcer d'autres avec notamment :

- La transformation du service Electricité chauffage en Direction de la Maîtrise de l'énergie
- Une redéfinition des missions dont la mise en application date de janvier 2006 avec un caractère :
  - o Opérationnel avec la maîtrise des moyens de production d'énergie
  - o Prescripteur auprès d'autres services
  - o Initiateur de projets sur le patrimoine, sur le territoire avec tous les acteurs

Enfin, l'engagement de la Ville dans le processus de certification eea en vue d'obtenir en 2007 dans le label « Cité de l'énergie » permettra de mesurer et d'évaluer les résultats de sa politique énergétique.

## Partenaires

ADEME, Conseil général, Conseil Régional, Energie Cités, Ajena, CAUE 25 ...

---

## Pour aller plus loin

Myriam NORMAND : myriam.normand@besancon.fr

## ATELIER 4 : AGIR EN MILIEU RURAL

*Les territoires ruraux peuvent parfois se sentir délaissés car les exemples le plus souvent donnés sont plutôt urbains. Cependant, la question de l'énergie en zone rurale est fondamentale, les consommations pour l'habitat et pour le transport étant souvent plus importantes. Des relations plus personnalisées peuvent aussi s'y établir pour passer à l'action.*

### **Nom du projet :**

*Maîtrise de l'énergie en territoire rural sur les 21 communes du SIER Nord Vimeu*

### **Historique**

Sans attendre les dispositions de la loi programme sur l'énergie, votée le 13 juillet 2005, le Conseil Général de la Somme a mis en œuvre dès 2004, une série d'actions volontaristes concernant la maîtrise de la demande d'énergie. Un rapprochement avec la délégation régionale de l'ADEME a été opéré.

En 2004, la FNCCR et l'ADEME ont décidé d'établir un partenariat au niveau national dans le cadre d'un accord cadre triennal 2004 – 2007 et ont prévu une déclinaison territoriale des projets et des actions développées en commun dans cet accord. La traduction locale de cet accord a conduit la FDE 80 à signer une convention avec la délégation régionale de l'ADEME.

C'est donc tout naturellement que les trois parties se sont rencontrées afin de mettre en commun leur réflexion sur le sujet.

### **Objectifs du projet**

Mettre en place des opérations exemplaires en matière de MDE sur le territoire des Syndicats pour l'Energie et notamment :

- Actions préventives permettant aux communes de réaliser des économies sensibles au niveau de la consommation d'électricité dans leurs bâtiments communaux  
Mise en œuvre d'un Conseil Energétique Intercommunal Rural (CEIR). L'intérêt de ce conseil, après une première phase de diagnostic est d'entreprendre des travaux d'amélioration de tel ou tel équipement, de diminuer la facture énergétique et de soutenir l'emploi local  
Cette action nécessite la nomination dans chaque commune d'un « correspondant énergie ».
- Diagnostic spécifique sur l'éclairage public  
L'amélioration de l'éclairage extérieur doit être une priorité pour plusieurs raisons : dépenses trop importantes d'énergie, production significative de CO<sup>2</sup> et présence de déchets à retraiter.  
Le diagnostic réalisé doit constituer un véritable outil de décision pour les élus municipaux.
- Actions en direction des particuliers, au premier rang desquels les personnes en situation de précarité qui recevront les conseils utiles et nécessaires de nature à les aider à mieux maîtriser et optimiser leurs consommations énergétiques.

### **Actions réalisées / en cours / programmées**

La FDE 80, maître d'ouvrage de l'opération a mis en place une procédure de consultation en juillet 2006 dans le but de retenir un Bureau d'études capable de mener à bien les études détaillées ci-dessus.

La date limite de remise des offres est fixée au 27 octobre 2006.

Courant novembre, la Commission d'appel d'offres de la FDE 80 se réunira en vue de retenir le meilleur candidat.

### **Organisation méthodologique**

La FDE 80 est maître d'ouvrage de l'opération. Mais celle-ci est portée conjointement par l'ADEME, le Conseil Général de la Somme, et la FDE 80 associée au SIER NORD VIMEU.

Avant la fin de l'année 2006, un Comité de pilotage sera mis en place. Il comprendra, en plus des représentants de la FDE 80 / SIER NORD VIMEU, de l'ADEME, du Conseil Général, un représentant d'EDF, des 21 communes concernées. D'autres partenaires directement intéressés pourront être associés autant que de besoin au déroulement de l'étude

### **Partenaires**

Voir ci-dessus

---

### **Pour aller plus loin**

<http://www.fde-somme.fr>

Florence D'ALCAMO : [florence.dalcamo@fde-somme.fr](mailto:florence.dalcamo@fde-somme.fr)

## **ATELIER 5 : RELIER RECHERCHE, ENTREPRISES ET TERRITOIRES**

*Des mondes s'ignorent souvent, alors qu'ils ont tant à faire ensemble ! Les pôles de compétitivité – ou les pôles d'excellence territoriale – allient généralement territoires, entreprises et recherche. Les questions d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables se prêtent excellemment à une telle collaboration.*

### **Nom du projet**

*Tenerrdis – pôle de compétitivité*

Technologies Energies Nouvelles Energies Renouvelables Rhône-Alpes Drôme Isère Savoie

### **Historique**

- Dossier déposé le 28 février 2005 à l'initiative de la Région Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Savoie, de l'INP Grenoble, et du CEA Grenoble. Soutien de Grenoble Alpes Métropole et prestation du cabinet de conseil Algoé Consultants. Labellisation « pôle de compétitivité » lors du CIADT du 12 juillet 2005. Constitution de l'association le 28/09/2005 et dépôt des statuts (préfecture de l'Isère)
- Première session de labellisation de projets en Conseil d'Administration du 13/12/2005
- C.A. le 9 mars, le 30 juin et le 23 octobre 2006
- Assemblées Générales le 13/12/2005 et le 29/11/2006.

### **Objectifs du projet**

Face aux défis environnementaux et énergétiques avec des enjeux technologiques et industriels au niveau de la région, du département, de la commune et de tous les citoyens :

- Croissance des consommations d'énergies
- Emission de gaz à effet de serre et réchauffement climatique
- Pénuries des énergies fossiles et hausses des prix
- Ancrage territorial des emplois et développement durable

Tenerrdis souhaite être reconnu comme le moteur du développement économique de la Région Rhône-Alpes, sur les domaines des nouvelles technologies de l'énergie, des énergies renouvelables, et de la maîtrise de l'énergie, en mettant en place une stratégie d'actions visant à :

- Accélérer le succès des projets innovants des entreprises
- Développer la culture d'innovation dans les entreprises
- Développer le potentiel de recherche et les partenariats public-privé

- Favoriser le transfert des compétences de la recherche vers les entreprises
- Mobiliser les leviers du développement économique des acteurs de la région
- Accompagner le tissu industriel de PME et PMI dans son développement
- Favoriser la création d'entreprises innovantes
- Contribuer aux actions de diffusion et de sensibilisation auprès des citoyens

### **Actions réalisées / en cours / programmées**

5 Programmes (Solaire & Bâtiment / Gestion des réseaux /Biomasse/Hydrogène & Pile à combustible / Hydraulique)

- une douzaine de comités de programmes organisés en un an avec près de 400 acteurs
- Le déploiement à différents niveaux de maturité des 5 plateformes de compétences (INES, PREDIS, BIOMASSE, PACLAB, HYDRO)
- 4 séances de labellisations en C.A. et 4 commissions des financeurs (la dernière le 27 novembre)
- 150 à 200 projets soumis au Comité Directeur
- 100 projets labellisés (50 en 2005 et 50 depuis début 2006)
- 55 projets financés (26 en 2005 pour 28 M€ de financement et 28 depuis début 2006 pour 25 M€ de financement)

### **Organisation méthodologique**

Tenerdis a défini 2 priorités pour réaliser ses ambitions :

- Stratégie technologies / marchés et plan de développement technologique et industriel pour devenir le moteur du développement de l'économie régionale dans le domaine des énergies renouvelables et des nouvelles technologies de l'énergie
- Animation des acteurs du pôle et plan de communication pour se rendre visible et attractif à l'international en articulation avec d'autres pôles et clusters
- Plan de communication (3 niveaux stratégiques prioritaires) :
  - Régional : « moteur du développement économique »
  - National : « le 1er pôle de compétitivité 'Energies', leader de la coopération avec les autres pôles »
  - International : « un partenaire de choix »

### **Stratégies de développement - Principes**

- Penser global / Agir local
- Conseil d'administration / Comités de programmes
- Planning stratégique « top-down » / appui terrain « bottom-up »
- Articulation entre les deux démarches par le Comité directeur

### 1- Effet de levier / Régional

- Innovation – compétitivité – emploi
- Articulation clusters économiques R.R.A
- Accélérateur du développement des PME
- Levier de déploiement / Agences développement & organismes consulaires

### 2- Leadership / National

- Coordination sectorielle des pôles EnR
  - o Volonté affichée de Tenerdis dès le dossier de candidature (Minalogic, I.A.R, Véhicule du Futur cités)
  - o Rencontres mises en place directement ou sur des salons (S2E2, Axelera, Derbi, Capénergies)
  - o Contacts via acteurs communs (VMD, MTA, Derbi, Capénergies)
  - o Stratégie de coopération inter-pôles EnR (CAPENERGIES / DERBI / TENERDIS) :
    - Invitation au C.A. Tenerdis à Valence le 30 juin 2006
    - Mise en place d'un comité de concertation pour développer une visibilité et des actions communes (Stand commun Lyon EnR 2007, Conférences, Document de présentation des programmes, etc.)
    - Relais pris par l'ADEME: réunion pôles EnR / 23-24 nov. 2006
    - Travail spécifique pôles EnR avec ANR PREBAT-PSPV
- Réunions inter-pôles R.R.A. (inter-sectoriel)

### 3- Attractivité / Mondial

- Ambition mondiale clairement affichée
- Visibilité – benchmarking – coopération avec cluster Eureka

### Partenaires

Environ 40 adhérents répartis par collèges:

- 20 entreprises dont 60% de PME-PMI et TPE
- 7 centres publics de R&D et formation
- 6 associations et autres organismes consulaires, filières, ...
- 7 collectivités /10 prévues (Région + 4 Départements + 5 villes/agglo.)

Près de 400 participants aux comités de programmes:

- 400 partenaires pour 95 projets labellisés depuis 2005

---

### Pour aller plus loin

Adresse internet : [www.tenerdis.fr](http://www.tenerdis.fr)

[contact@tenerdis.fr](mailto:contact@tenerdis.fr)



## ATELIER 6 : REDUIRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

*La question de l'énergie est chaque jour davantage liée à la question sociale. Les systèmes sociaux divers compensent difficilement les effets d'une faible performance énergétique des bâtiments occupés par les ménages à faible ressource. De même on construit des logements sociaux plus proches des performances énergétiques d'hier que celles de demain, annonçant des problèmes futurs.*

### **Nom du projet :**

*Fonds d'Aide aux Travaux de Maîtrise de l'Eau et de l'Énergie (FATMEE)*

### **Historique**

L'idée du FATMEE est née de la rencontre entre les services sociaux du Département de l'Hérault, confrontés au double problème des impayés d'énergie et des difficultés de logement de son public, et l'association GEFOSAT, dont l'objet est de promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Inspiré d'expériences similaires menées dans d'autres départements (Ariège, Drôme, Lot...), le FATMEE a été conçu à la fois par la responsable de l'Agence Départementale de la Solidarité de Pignan-Mèze, par les travailleurs sociaux eux-mêmes et par l'équipe de GEFOSAT.

### **Objectifs du projet**

Un des objectifs prioritaires de l'Agence de la Solidarité de Pignan-Mèze est de favoriser le maintien dans le logement de son public, dans un contexte locatif très tendu. Maîtriser les charges d'eau et d'énergie et rendre les logements plus confortables permet la convergence entre un enjeu social et une nécessité environnementale. C'est cette convergence d'intérêt qui a permis la mise en place d'un partenariat de terrain efficace entre GEFOSAT et le Conseil Général.

Le FATMEE a pour objectif principal de traiter les causes des problèmes de logement liés à l'énergie, en complément des dispositifs d'urgence de prise en charge des factures d'énergie et d'eau impayées. Au-delà du symptôme que constituent ces impayés, le FATMEE s'attache à identifier leur origine et à proposer des solutions concrètes pour diminuer les consommations d'eau et d'énergie et/ou permettre aux occupants d'atteindre un niveau de confort acceptable. Grâce à un financement spécifique, il facilite la détection des situations de précarité énergétique, l'élaboration de programmes de travaux et leur réalisation.

### **Actions réalisées / en cours / programmées**

Entre 2002 et 2005, le FATMEE a été mis en place sur le secteur de l'Agence de Pignan-Mèze (75 000 habitants). Il a permis de réaliser des diagnostics énergétiques et 46 chantiers d'amélioration, portant principalement sur la mise en sécurité électrique, l'isolation des logements, l'amélioration de systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, la réparation des fuites d'eau et le changement des

robinetteries. De nombreux petits équipements ont également été fournis (programmeurs, lampes basse consommation, économiseurs d'eau...). Le FATMEE a associé l'animatrice de l'OPAH présente sur une partie du territoire entre 2003 et 2005.

En 2006, le secteur d'intervention a été doublé et inclut désormais les villes de Sète et Frontignan. Cet élargissement s'est fait à budget constant. En 2007, une troisième Agence de la Solidarité Départementale a demandé à bénéficier du FATMEE. Le budget prévisionnel est en négociation, et devrait permettre la réalisation d'une cinquantaine de diagnostics.

## Organisation méthodologique

La création et la mise en œuvre du FATMEE s'appuient sur :

- la connaissance du territoire et du public, due à la grande proximité des acteurs. La notion de proximité est au cœur de l'intervention des travailleurs sociaux (maillage du territoire grâce à des antennes et des permanences délocalisées). Les artisans mobilisés sont prioritairement installés dans les villes et villages concernés, l'association GEFOSAT est un acteur local depuis bientôt 30 ans.
- la complémentarité des partenaires ; autour de la table, sont réunies des personnes issues de champs différents : l'action sociale, l'énergie, le logement, ce qui permet une grande richesse des échanges mais nécessite de chacun une ouverture d'esprit et l'acceptation d'une approche différente de la sienne.
- la souplesse d'intervention du Fonds ; l'enveloppe financière est versée sur un sous-compte de l'association GEFOSAT, qui peut faire l'avance de fonds pour les propriétaires occupants impécunieux (l'ANAH ne paye qu'après la réalisation des travaux) et régler les artisans ou rembourser les propriétaires bailleurs rapidement.

Le FATMEE fonctionne différemment selon les partenariats en présence. Une adaptation au contexte local est indispensable car les territoires ne sont pas tous identiques : la structure de l'habitat, de la population, la présence d'OPAH, le partenariat déjà en place... Tous ces paramètres doivent être pris en compte pour mener une action efficace et ne pas superposer les dispositifs, mais les articuler de façon cohérente.

A Sète et à Frontignan, le FATMEE est couplé avec d'autres dispositifs (OPAH, Compagnons Bâtisseurs,...). Le mode opératoire est donc différent de celui mis en œuvre à Pignan-Mèze, les visites énergétiques ne sont pas systématiques. Un comité mensuel harmonise les différentes actions. En l'absence d'opérations spécifiques type OPAH, GEFOSAT réalise des diagnostics énergétiques et coordonne les différents acteurs : le public, les bailleurs privés, les artisans, les autres financeurs, en lien étroit avec les travailleurs sociaux et la CLCV, association de consommateurs, qui participe aux comités techniques mensuels et assiste les bénéficiaires du dispositif dans leurs démarches si cela est nécessaire.

Un fonds comme le FATMEE nécessite que chaque acteur soit fortement impliqué et que la communication soit constante entre les différents partenaires opérationnels. Les outils de suivi des dossiers sont également indispensables pour harmoniser les interventions de chacun, car il ne s'agit

pas simplement d'améliorer un bâti, mais bien de prendre en compte les problématiques individuelles du public en difficulté et de respecter le rythme propre à chacun.

## **Partenaires**

Les partenaires cités ici sont ceux de l'Agence de Pignan-Mèze car ce sont eux qui seront présents lors de la table ronde. D'autres partenaires sont présents à Sète et à Frontignan comme cela est expliqué plus haut.

### **Acteurs opérationnels :**

#### **- Les travailleurs médico-sociaux de l'Agence**

Ils repèrent les situations de précarité énergétique lors de leurs entretiens avec le public, à partir d'indicateurs tels que les demandes d'aides financières ou les demandes de relogement ; les visites à domicile effectuées par les professionnels médico-sociaux peuvent également attirer leur attention sur des problèmes d'inconfort, de sécurité électrique, de vétusté des équipements de chauffage...

Ce repérage est ensuite communiqué aux conseillères qui décident de l'opportunité d'effectuer une visite au domicile et, le cas échéant, de soumettre le dossier au comité technique mensuel du FATMEE.

#### **- GEFOSAT**

L'association GEFOSAT assure plusieurs missions dans le dispositif FATMEE. La coordinatrice participe au comité technique mensuel et tient à jour les tableaux de suivi administratifs et financiers nécessaires à son déroulement. Elle accompagne le thermicien lors des visites énergétiques et assure la coordination entre les différents intervenants. Elle assure le suivi des travaux et, dans certains cas, le lien avec les propriétaires bailleurs. Elle accompagne les propriétaires occupants situés en dehors du périmètre de l'OPAH pour le montage des dossiers de demande de financement auprès de l'ANAH, auprès de qui GEFOSAT se porte mandataire pour éviter aux propriétaires occupants une avance de trésorerie souvent impossible. Enfin, l'association GEFOSAT gère l'enveloppe destinée à l'achat des petits équipements économes en eau et en énergie, ainsi qu'au paiement des artisans.

#### **- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**

Lorsqu'une OPAH est présente sur le territoire, elle participe au comité technique mensuel. Les logements nécessitant d'importants travaux sont orientés vers l'OPAH, avec dans certains cas une visite et un suivi conjoint OPAH/GEFOSAT ; c'est le cas notamment quand certains travaux ne sont pas pris en charge par l'OPAH (par exemple le remplacement de robinetterie ou de vitrerie) ou quand le logement se situe dans un immeuble nécessitant une réhabilitation globale. GEFOSAT s'occupera alors des petits travaux d'urgence (réparation de fuites, changement de vitres), tandis que l'OPAH sera en charge des négociations avec le bailleur pour élaborer un programme de travaux.

#### **- La CLCV**

Association de consommateurs spécialisée notamment dans le droit du logement, la CLCV est un partenaire de l'Agence de Pignan-Mèze. Dans le cadre de leur convention, la CLCV assure un atelier technique de recherche de logement. Présente dans le comité technique mensuel, elle apporte ses compétences dans le domaine juridique (régularité des baux, de l'état des lieux, des préavis...) et peut

également proposer une médiation entre un bailleur et un locataire. Elle est intervenue à plusieurs reprises dans des dossiers nécessitant des demandes de logement social.

Elle a donc un double rôle : conseil auprès des membres du comité technique et, dans certains cas, accompagnement du public.

- **Pléiades Services**

La plate-forme départementale **Pléiades Services** assure le lien entre ses artisans référencés et le FATMEE pour l'établissement de devis, la réalisation de travaux, la facturation et le suivi qualité. Maçons, plombiers, électriciens...sont directement contactés par les conseillers de Pléiades et mis en relation avec les bénéficiaires du FATMEE, sous la responsabilité de GEFOSAT et des travailleurs sociaux.

### **Partenaires financiers actuels**

- L'Espace Logement Hérault (Conseil général de l'Hérault)
- L'ADEME Languedoc-Roussillon

---

### **Pour aller plus loin**

<http://www.gefosat.org>

<http://www.ademe.fr>

Sandrine BURESI : [sandrine.buresi@gefosat.org](mailto:sandrine.buresi@gefosat.org)

## ATELIER 7 : RECONVERTIR UNE ZONE URBAINE

*Combien de temps passe-t-on à réfléchir à la conception d'une nouvelle zone à urbaniser par rapport à ce que sera la durée de vie de cet espace ? Généralement très peu. C'est pourtant là où tout se décide, en particulier ce qui sera consommé pour se chauffer, faire fonctionner les équipements, se déplacer, pendant des dizaines d'années.*

### Nom du projet

*ZAC Gare-de-Rungis (Paris XIII) - Choix énergétiques comparatifs*

### Historique

Avec l'objectif de réaliser un quartier durable à Paris, le conseil d'arrondissement puis le Conseil de Paris, les 23 et 24 mai 2005, a proposé de « réaliser la ZAC Gare-de-Rungis dans le respect des principes du développement durable ». Les élus du XIII<sup>ème</sup> ont souhaité mandater l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) pour assister l'aménageur du site, la Semapa, maître d'ouvrage de l'opération. L'ARENE a apporté dès juillet 2005 « son assistance technique sur la méthodologie et les moyens à mettre en œuvre ». Cette assistance a ensuite été confirmée par les présidences de Serge Blisko de la SEMAPA et de Marie-Pierre Digard de l'ARENE par la signature d'une convention sur les 4 ans à venir.

### Objectifs du projet

L'objectif global est la création d'un exemple concret d'aménagement urbain durable en partenariat avec le conseil de quartier. La Ville de Paris, les représentants de la municipalité du XIII<sup>ème</sup>, la Semapa et l'ARENE ont retenu cinq axes :

- Préserver et valoriser l'héritage et conserver les ressources (énergie, eau, patrimoine)
- Améliorer la qualité de l'environnement local (paysage, bâtiments, logement, sécurité)
- Améliorer la diversité (de la population, des fonctions économiques et sociales, de l'offre de logements)
- Améliorer l'intégration par l'attractivité du quartier par des espaces de vie et de rencontre, des déplacements repensés
- Renforcer le lien social.

Les deux partenaires ARENE et SEMAPA ont travaillé en priorité sur trois domaines : la gestion de l'eau, la gestion du stationnement et d'un service d'auto-partage, et notamment, la gestion des énergies.

### Actions réalisées / en cours / programmées

Des études ont été réalisées :

- une étude préalable globale pour développer les objectifs et les présenter aux comités de concertation avec les habitants,

- des études techniques pour après une analyse environnementale, économique et sociale, définir les objectifs opérationnels et apporter des recommandations et exigences pour les promoteurs et architectes de chaque programme. Une analyse comparative énergétique a été nécessaire pour permettre des choix à l'échelle du quartier.

Par ailleurs, les partenaires ont désigné un assistant spécialisé développement durable qui assurera le suivi des préconisations et exigences de la conception jusqu'au chantier et à la mise en service.

Le projet est au stade de la rédaction des cahiers des charges environnementaux pour les architectes.

## **Organisation méthodologique**

L'intégration des problématiques du développement durable a été réalisée en grande partie dans le cadre de l'organisation existante concernant l'aménagement de la ZAC, notamment pour les aspects de la concertation.

L'ARENE est le bureau « conseil » de l'opération pour la SEMAPA. La ville (les élus et les services de l'urbanisme, de l'écologie urbaine, de l'environnement et du logement) sont très présents, avec leur logique propre. Les débats ne sont pas consensuels, les intérêts et les calendriers peuvent être divergents, entre l'aménageur et les politiques par exemple.

Le problème majeur, c'est la multiplication des réunions où tous les acteurs ne sont pas toujours invités, ce qui ne permet pas un étiage commun d'information.

## **Partenaires**

Les élus du XIIIe arrondissement ; les services de la ville de Paris ; la SEMAPA et le cabinet d'archi FORTIER ; L'ARENE .

Les conseils de quartier N° 2 et 3 du XIIIe arr. Les associations locales.

---

## **Pour aller plus loin**

Adresse internet : [www.parisrivegauche.com](http://www.parisrivegauche.com) - [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

Patrice GOHIER : [patricegohier@free.fr](mailto:patricegohier@free.fr)

## **ATELIER 8 : REUSSIR UN PLAN DE DEPLACEMENTS D'ENTREPRISE**

*Passer de l'habitude de déplacements individuels à une approche plus collaborative pour aller au travail, c'est à la fois un défi et le casse-tête de nombreuses administrations et entreprises qui s'y emploient. Il n'est en effet pas simple de bousculer les habitudes de déplacement.*

### **Nom du projet :**

*Plan transport de l'Institut Gustave Roussy*

### **Historique / Contexte du projet**

Quelques chiffres sur l'institut de cancérologie Gustave Roussy :

- 4 000 personnes transitent sur le site quotidiennement
- 2 700 personnes travaillent sur le campus
- 130 000 consultants par an, 12 000 nouveaux patients chaque année

71% des salariés et 60% des visiteurs et consultants viennent en voiture personnelle.

La mise en œuvre de ce plan s'avère absolument nécessaire en raison :

- Du démarrage d'un important chantier de création d'un nouveau bâtiment qui va conduire à supprimer plus de 400 places de parking sur les 1000 places existantes et déjà insuffisantes.
- De l'évolution des modalités de prise en charge des malades qui viennent de plus en plus pour des temps d'exams et de traitement courts (ambulatoire ou court séjour)
- De la mauvaise déserte de l'IGR par les transports en commun
- Du retournement, à l'automne 2002, de l'entrée de l'IGR qui sera « symboliquement » davantage « tourné vers la ville, tourné vers la vie »

### **Objectifs du projet**

La démarche entreprise par la direction de l'IGR est de mettre en place un plan transport qui apporte une amélioration significative de la desserte de l'IGR par les transports en commun et individuels. Cette initiative est novatrice et s'inscrit dans le cadre des recommandations des pouvoirs publics en matière de desserte des bassins d'emploi, de décongestionnement du trafic urbain, de lutte contre les nuisances liées à la circulation automobile.

#### Les cibles du projet

- publics internes :

Les personnels travaillant sur le campus IGR ; ils sont tous été invités à utiliser le système quotidiennement, l'offre devant les séduire et les convaincre de changer de comportement en terme de transport. C'est un plus pour la qualité de travail

- publics externes :

Les consultants, les visiteurs, les partenaires : leur déplacement à l'IGR ne doit pas être vécu comme un moment difficile dans leur journée.

## Actions réalisées / en cours / programmées

3 nouveaux services ont été proposés afin de favoriser le transfert du transport individuel vers le « collectif » :

- Les navettes dédiées, gérées par la RATP

Elles assurent une liaison directe en 8 minutes, entre l'IGR et le métro Louis Aragon

Mises en service le 4 juin 2002 ; prolongation vers le RER B station Laplace en mars 2004 avec quelques arrêts permettant de toucher les personnes qui sont domiciliées dans cette banlieue proche .

- Le service de covoiturage

Un progiciel de covoiturage installé sur l'intranet permet aux salariés qui le souhaitent de trouver des partenaires pour covoiturer. Une mesure d'accompagnement incitant au covoiturage : Un parking fermé par une barrière électrique et accessible uniquement aux covoitureurs déclarés sur présentation d'un badge magnétique. Ouverture le 4 juin 2002.

- Le point info transport

Situé dans le hall, c'est le point d'accroche pour la cible visiteur, c'est le point de diffusion de tous les supports de promotion des nouveaux services. Il est aussi l'intermédiaire qui fournit tous les renseignements, pour favoriser les regroupements pour le personnel qui n'a pas accès à l'intranet. Ouverture le 4 juin 2002.

## Organisation méthodologique

Le PDE est piloté par la responsable de la communication de l'IGR qui s'est entourée d'un prestataire pour l'étude initiale et de l'ADEME pour son soutien méthodologique et financier.

D'intenses négociations avec le STIF, la RATP, des contacts avec tous les partenaires locaux et/ou régionaux qui ne se sentaient que peu concernés par le projet.

En interne, création d'une commission de suivi du PDE incluant : le pilote du PDE, le secrétaire général adjoint, un représentant des co-voitureurs, un représentant de la Direction des services techniques qui gère la sécurité et les parkings, un représentant du CHSCT, l'animatrice du Point Info Transport.

Cette commission se réunit de façon aléatoire, lorsqu'une question collective, une décision importante, des réclamations se posent.

Il a fallu 2 ans de préparation pour aboutir au PDE pour le lancement de la phase la plus importante, la première qui mettait en place les trois actions ; et 2 ans de plus pour un PDE tel qu'il fonctionne actuellement. La première étape de la réflexion a été, marquée par une large consultation : 2800 questionnaires ont été distribués en octobre 2000 et 960 réponses ont été reçues. La moitié des automobilistes réguliers ont admis qu'ils utiliseraient davantage les transports en commun s'ils étaient mieux adaptés. Plus de la moitié se sont dit intéressés par un service de transport innovant. Mais entre la déclaration d'intention et la réalité du quotidien il y a un ravin !

Les salariés de l'IGR qui sont les premiers intéressés par le plan de transport ont été préparés à son introduction dans la vie de l'IGR afin de se familiariser au service et lui donner une vraie légitimité.

Les instances du personnel (Comité d'Entreprise et CHSCT) ont été informées régulièrement de l'avancement du projet et des choix retenus par la Direction pour la mise en place de du plan transport.

### **Partenaires financiers**

- Mise en œuvre et lancement de la première phase du plan transport : 64 000 € - financement IGR et ADEME
- Coût annuel de fonctionnement des trois services mis en place lors de la première phase: 540 000 €
- Financement par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), l'ADEME (pour trois ans), et l'IGR
- La communauté d'agglomération du Val de Bièvres s'est associée à la démarche pour développer la deuxième phase du PDE (extension du circuit de la navette vers le RER B station Laplace).



## ATELIER 9 : ELABORER UNE POLITIQUE ENERGETIQUE DANS LE LOGEMENT

*L'amélioration de la performance énergétique des logements passe par une nouvelle façon de travailler, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et à l'utilisation. Inventer à chaque fois, dans chaque lieu, les conditions de la réussite est coûteux et peu efficace. D'où l'intérêt d'initiatives collectives qui peuvent être initiées par des réseaux d'acteurs et/ou des collectivités territoriales.*

### Nom du projet :

*Vers la structuration d'une filière QEB (Qualité Environnementale du Bâti)*

### Historique

Jusqu'en 2004, les interventions régionales en matière de logement et d'environnement étaient disjointes : production de logement d'un côté et améliorations environnementales, notamment HQE, de l'autre.

La nouvelle majorité a souhaité intégrer la qualité environnementale dans les objectifs de la politique de l'habitat.

### Objectifs du projet

- réduire les émissions de gaz à effets de serre dans un secteur stratégique : le bâti
- réduire les charges des locataires HLM
- contribuer à l'intégration des pratiques QEB (Qualité Environnementale du Bâti) par les acteurs de la construction.

### Actions réalisées / en cours / programmées

- **Actions réalisées** : Etat de la QEB en Rhône-Alpes, en particulier dans le logement social (une quarantaine d'entretiens réalisés) + Définition d'un cahier des charges régional portant sur la « QEB dans le logement social »
- **Actions en cours** : Adaptation du cahier des charges aux contraintes des bailleurs + Estimation des coûts de mise en œuvre
- **Actions programmées** : Convention ARRA-HLM et Région pour la mise en œuvre du cahier des charges + Rapprochement de vues avec la filière des entreprises du bâtiment

### Organisation méthodologique

Quelle méthode de travail spécifique a été mise en place pour conduire le projet ? Comment qualifier le jeu d'acteurs ? Quelles interactions entre eux ?

Le choix de la Région n'est pas seulement d'attendre la proposition de projets correspondant aux critères QEB ou de se cantonner à l'expérimentation. La Région a adopté une attitude offensive et constructive consistant à créer les conditions d'une production de logements QEB dans une

perspective de généralisation des pratiques QEB. Ainsi, une formation à la QEB sera proposée au personnel de tous les bailleurs de la région et le financement des opérations et du conseil sera fonction du niveau de performance, permettant à chaque bailleur, qu'il soit très performant ou peu expérimenté, de trouver une place dans la démarche.

### **Partenaires**

- Groupement Hespul - ALE Grand Lyon – Enertech : conseil
- ARRA-HLM : regroupant les bailleurs HLM de Rhône-Alpes, cette association est la principale interlocutrice
- ADEME : échanges méthodologiques et co-financement

---

### **Pour aller plus loin**

Luc VOITURIER : [lvoiturier@rhonealpes.fr](mailto:lvoiturier@rhonealpes.fr)

## **ATELIER 10 : METTRE EN PLACE UNE FILIERE BIOCARBURANTS A GRANDE ECHELLE**

*Une nouvelle filière énergétique n'a de chance de succès que si tous les maillons de la chaîne – et leurs responsables - sont réunis. C'est encore plus vrai pour les biocarburants qui doivent satisfaire à des conditions de production, de transformation et d'utilisation bien précises.*

### **Nom du projet :**

*Biodiesel 89 - Généralisation de l'usage du Biodiesel 30% dans l'Yonne*

### **Historique**

A la suite de la relance par les pouvoirs publics du plan biocarburants, et notamment de l'appel lancé par le chef de l'Etat début 2006 aux administrations et collectivités locales en vue de privilégier les biocarburants, il a été décidé de lancer à l'échelle du département de l'Yonne dans le cadre du projet Pôle d'Excellence Rurale « Energie et développement durable », une opération pilote de remplacement systématique du gazole traditionnel par du biodiesel 30% , dit « B30 » (mélange 30% de diester de colza et 70% de gazole).

Les partenaires de ce projet qui est en place depuis la mi 2006 sont les milieux agricoles (chambre d'agriculture, coopératives...), les administrations déconcentrées de l'Etat (DDE, etc...), les services du conseil général (flotte de véhicule du CG89 et transports en commun), et TOTAL, fournisseur du biodiesel 30% sous la marque ECOLIUM 30%, ainsi que le regroupement « Partenaires Diester » qui promeut nationalement le développement de la filière des esters méthyliques d'huiles végétales ou EMHV.

### **Objectifs du projet**

Si des utilisations du B30 sur des flottes captives sont courantes depuis plusieurs années, c'est la première fois que l'on envisage de coordonner et systématiser un tel usage à l'échelle d'un département. L'objectif du projet est de tester le potentiel en volume de remplacement, faire face aux difficultés techniques en proposant des solutions innovantes, identifier les points de blocage et les solutions à mettre en œuvre. Un des objectifs particulièrement intéressant du projet est l'objectif de mise en place d'un partenariat «public-privé», notamment entre les représentants des administrations (Etat et collectivités locales) et des entreprises. Un des points de blocage du développement actuel du B30 est en effet l'obligation de ne vendre qu'à des flottes « captives » (c'est à dire disposant de leur propre cuve d'approvisionnement), un des enjeux du projet est de voir les possibilités de mutualisation de ces cuves entre différents utilisateurs, ou bien la mise en place de solutions alternatives.

## Actions réalisées / en cours / programmées

Livraisons effectuées depuis septembre 2006 par TOTAL à 1 (2 ?) cuves mutualisées dans le département. Un point d'étape est programmé en janvier pour dresser un premier bilan de l'opération, mettre en place des correctifs ou actions nouvelles si besoin. On envisage de lancer à cette occasion une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs.

## Organisation méthodologique

3 réunions préparatoires multipartites pour identifier les parties prenantes et les utilisateurs et volumes concernés afin de dimensionner au plus juste la logistique d'approvisionnement. Réunion de lancement en juin sous l'égide du préfet de l'Yonne, du président du conseil **général, du président de** la chambre d'agriculture et du directeur régional de TOTAL. Depuis, contacts informels et bilatéraux entre les différents partenaires. Point d'étape programmé pour début 2007 entre les parties prenantes au projet.

## Partenaires

- Préfet de l'Yonne : coordonne et décide pour l'ensemble des administrations déconcentrées de l'Etat scolaire ainsi qu'une mission d'ambassadeur auprès des maires du département.
- Président du Conseil Général :(flotte de véhicule du CG89 + ramassage scolaire ainsi qu'une mission d'ambassadeur auprès des maires du département.
- Chambre d'agriculture : rassemble les coopératives et entreprises agro-alimentaires à la fois productrices de la matière première – le colza- et fortes consommatrices de diesel.
- TOTAL : fournisseur exclusif du Biodiesel 30% depuis plusieurs années, responsable de la qualité du produit, de l'approvisionnement et de la satisfaction des clients à travers leur usage de substitution.
- Partenaire DIESTER : association nationale visant au développement de la filière des EMHV, regroupant des producteurs agricoles de colza, des industriels de la transformation en Diester, des distributeurs et des consommateurs, notamment représentants des collectivités locales.

---

## Pour aller plus loin

Christophe CEVASCO : christophe.cevasco@total.com

## ATELIER 11 : RELIER ACTION TECHNIQUE ET EDUCATION

*Dans une école, le service technique va isoler la toiture et les murs, changer la chaudière, compter les consommations. Au même moment, l'institutrice va parler des économies d'énergie. Comment faire d'une pierre deux coups et relier l'action technique à l'action éducative ? La Campagne européenne Display® - qui vise à la réduction des consommations d'énergie, d'eau et des émissions de CO<sub>2</sub> – est un bon moyen pour y parvenir.*

### Nom du projet :

*Campagne Display®, communication sur l'efficacité énergétique – Ville de Lausanne*

### Historique

En vue d'anticiper et d'accélérer la mise en place de la directive européenne et en vue de mettre en place un outil accepté par tous, un réseau de ville coordonné par l'association « Energie-Cités » a mis en place un affichage énergétique des bâtiments. L'étiquette se calque sur l'échelle connue, apposée sur les appareils électroménagers.

### Objectifs du projet

C'est la première fois qu'une étiquette, pourtant familière à l'œil de l'utilisateur, met en évidence les économies d'énergie, les effets climatiques, des propositions d'améliorations sur des édifices. Il est à noter que l'étiquette intègre également le comportement des utilisateurs.

Quant au caractère reproductible du projet, l'étiquette Display est facilement réalisable par tous.

### Organisation méthodologique

Pour ce projet, la méthode utilisée est la gestion projet qui permet notamment une gestion transversale.

### Partenaires

Service école	Collaboration et coordination du projet dans les écoles primaires, secondaires et les lycées.
Service immobilier	Collaboration et coordination pour la mise en place du projet sur les bâtiments de la ville autre que les écoles et éventuellement ceux de la caisse de pension.
Autres services de la Ville	Les autres services de la ville viennent prendre des informations et se laissent séduire par Display pour l'utilisation de l'outil dans leur propre service.

Directeurs d'écoles	Ils sont le levier essentiel pour toucher les enseignants. Ils sont déterminants dans la réussite du projet dans les écoles.
Enseignants	Professionnels de l'éducation, ils nous accompagnent dans le projet Display vers les élèves.
Concierges	Ils apportent le dynamisme au projet dans leur bâtiment. Display revalorise leur travail. Ils ont une forte implication dans le projet et joue un rôle important dans le progrès de l'efficacité énergétique de leur bâtiment.
L'association Terrawatt	Terrawatt et les services industriels de la ville de Lausanne s'associent dans le cadre du projet européen transfrontalier EDEN pour mettre l'accent sur la sensibilisation à l'énergie dans les écoles de Lausanne. Ce projet est en continuité de Display. Cette association permettra qu'un jeu de société sur les énergies renouvelables (en cours de finalisation : gestion du projet par Terrawatt) soit édité et distribué aux familles de Lausanne ayant leur enfants scolarisés dans ses établissements.
Villes européennes	Lausanne a eu l'occasion à plusieurs reprises de procéder à des échanges d'expériences quant à la communication du projet Display.
Gestionnaires de bâtiments	Ils ont contribué à la réalisation des posters et la mise en place de Display dans les bâtiments.
Migros	Grand distributeur suisse, la Migros développe une politique de développement durable de proximité et aborde notamment le sujet des économies d'énergie. Leur présenter Display et les faire adhérer est un objectif de Lausanne afin de créer une dynamique au niveau de la Confédération.
Presse	Suivi régulier des différents événements Display par la Presse (cantonal, locale : ville).
« Lausanne-Roule »	Collaboration pour la mise en place d'un tour en vélo (mobilité durable) sur le thème Display.

---

### Pour aller plus loin

<http://www.display-campaign.org>

<http://www.lausanne.ch>

Stéphanie PETIT : [stephanie.petit@lausanne.ch](mailto:stephanie.petit@lausanne.ch)

## ATELIER 12 : FAIRE PARTICIPER LE GRAND PUBLIC

*Les améliorations significatives passeront par les changements de comportements de chacun d'entre nous dans sa fonction d'habitant qui va travailler, se divertir, faire ses courses. Comment passer d'un concept de participation citoyenne à une dynamique d'engagement individuel ?*

### **Nom du projet :**

*Le Défi de l'Energie – Bruxelles (BE)*

### **Historique**

Diverses expériences à très petite échelle et avec très peu de moyens, menées en Belgique en 2003 et 2004 semblaient indiquer qu'il était possible, uniquement par des changements de comportements, de réduire sensiblement sa consommation d'énergie au sein des ménages (habitation et déplacement). Cependant, ces expériences souffraient d'un manque d'encadrement, d'une absence de processus d'évaluation objective et de perte de participants en cours d'expérience.

### **Objectifs du projet**

Partant du constat qu'à l'instar de toutes les grandes villes, la construction neuve et la rénovation lourde d'habitations vers une meilleure performance énergétique échappent à la majorité des ménages qui ne sont que locataires, il était important de pouvoir néanmoins offrir à ceux-ci une capacité d'action dans la maîtrise de leur facture énergétique.

Or la consommation des ménages est aussi largement influencée par les comportements qu'ils adoptent plus ou moins consciemment. L'objectif est donc clairement d'agir sur ceux-ci et d'en mesurer l'effet.

- L'objectif du projet visait à réaliser plusieurs démonstrations :
- modifier les comportements de ménages bruxellois dans le but de diminuer leur consommation énergétique sans perte de confort;
- maintenir en haleine les ménages participants sur une durée de six mois pendant une saison de chauffe;
- mesurer précisément les résultats objectifs d'une telle réduction;
- analyser le profil sociologique et les motivations des participants;
- mettre au point un mode de fonctionnement du Défi qui permette de travailler à grande échelle.

## Actions réalisées / en cours / programmées

La première expérience du Défi de l'Energie a été menée pendant l'hiver 2005-2006 avec 200 ménages (600 personnes). Au terme de l'expérience, 69% des ménages étaient toujours actifs. Sur la base des informations recueillies, la réduction moyenne de consommation a atteint 9%, ce qui correspond à une réduction moyenne de 8% des émissions de CO<sub>2</sub> et de 300€ sur la facture.

Une analyse sociologique des participants a également été réalisée pour déterminer les motivations et les éléments pertinents de l'expérience qui sont des clés de réussite.

Une deuxième expérience à grande échelle est relancée pour l'hiver 2006-2007, l'objectif étant de faire participer 2.000 ménages. Les modalités de communication et de participation ont été adaptées afin de répondre de manière plus large à des publics et des modes de participation plus variés, tout en permettant une analyse sociologique et une évaluation 'technique' des résultats sur des groupes de participants.

## Organisation méthodologique

La première expérience a été réalisée en plusieurs phases :

### Phase I : Conception (6 mois: avril -->septembre)

- détermination du cadre de l'expérience et de son mode opératoire;
- recherche d'opérateurs capables de conduire l'expérience;
- identification des moyens de suivi de l'efficacité de l'expérience;
- conception de la campagne de communication pour faire participer les ménages.

### Phase II : Recrutement (1,5 mois - septembre --> novembre)

Campagne de communication calibrée en fonction de l'ampleur de l'expérience (200 ou 2000 ménages)

- susciter l'intérêt;
- faire adhérer par l'engagement dans le Défi à travers plusieurs niveaux d'implication à la carte (quizz, information, calculateur, encodage et suivi des consommations);
- communication ciblée aussi vers des populations (profil allochtone, socio-économiquement faible, ...) plus difficiles à convaincre;

### Phase III : Expérience (6 mois - novembre --> avril)

- Soirée de lancement du Défi avec les participants déjà inscrits;
- chaque ménage reçoit un guide pour agir au quotidien sur ses consommations et choisit les conseils qu'ils appliquent;



- un site internet – doublé par un call-center pour ceux qui n'ont pas internet - reprend l'intégralité du mode opératoire et des outils de participation au défi ;
- des soirées thématiques (le chauffage, l'électricité, les déplacements, ...) sont organisées régulièrement avec un expert ;
- les participants qui le souhaitent réalisent le relevé périodique de leurs consommations et l'encodent sur internet ou transmettent l'information au call-center;
- une newsletter rappelle périodiquement aux ménages informations pratiques et conseils;
- un service hot-line répond à toutes les questions ;
- Plusieurs groupes cibles font l'objet d'un suivi spécifique (sociologique et quantitatif) pour évaluer l'efficacité de l'expérience :
  - les ménages (50) participants à la première expérience et qui poursuivent l'année suivante ;
  - les ménages (50) d'origine sociologique allochtone et/ou sociologiquement plus faible ;
  - les ménages (50 – 100) 'nouveaux' participants au deuxième Défi de l'Energie.

#### Phase IV : Bilan et témoignages 2 mois (mai --> juin)

- récolte des dernières informations auprès des ménages qui font l'objet d'un suivi rapproché;
- traitement de l'information et rédaction de rapports analytiques;
- rédaction d'un rapport de synthèse;
- soirée de bilan-clôture.

## **Partenaires**

### 1 / Ministre de l'Environnement et de l'Energie de la Région de Bruxelles-Capitale

- commanditaire, bailleur, communicateur pour le recrutement, pilotage de l'équipe de gestion de l'expérience

### 2 / Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement

- administration de la Ministre;
- mise en place pratique de l'organisation de l'expérience;
- coordination opérationnelle des opérateurs techniques et de communication;
- organisation des événements de communication et des supports;
- call-center.

### 3 / Réseau Eco-consommation asbl & Negawatt asbl

- préparation opérationnelle du site internet, du calculateur, des conseils, ...;
- gestion du site;
- organisation des soirées thématiques;
- bilan technique;
- ...

4 / SONECOM – société de sondage et d'enquête

- enquête sociologique auprès des 3 publics cibles;
- bilan sociologique.

5 / LE SOLEIL – Agence de communication

- développement du visuel, du slogan, charte graphique et des supports média pour la campagne de recrutement.

---

**Pour aller plus loin**

<http://www.defi-energie.be>

Grégoire CLERFAYT : [gclerfayt@huytebroeck.irisnet.be](mailto:gclerfayt@huytebroeck.irisnet.be)

Pascal DE MULDER : [pdm@ibgebim.be](mailto:pdm@ibgebim.be)

## **ATELIER 13 : ENTRAINER LES ACTEURS LOCAUX POUR LA REHABILITATION**

*Fédérer les acteurs locaux autour de la de réhabilitation thermique du bâti : entreprises, magasins, concepteurs, banques, habitants, etc., tout le monde doit s'y mettre. Passer de l'intention à l'action, c'est ce que souhaitent faire de nombreuses collectivités locales.*

### **Nom du projet :**

*Opération Réflexénergie Dunkerque Grand Littoral*

### **Historique**

La direction énergie a été créée en 1998, c'est à dire l'année des 1ères Assises nationales de l'énergie dont le thème portait sur la définition des politiques énergétiques locales.

Dans le cadre de la rédaction du projet Communautaire 2001 2007 , nous avons inscrit une action de sensibilisation du public à la maîtrise de l'énergie en décidant de réaliser une thermographie aérienne infra rouge des bâtiments telle qu'elle s'était faite dans les années 1980 à Douai (Nord)

### **Objectifs**

- Créer une dynamique de maîtrise de la demande en énergie sur le long terme au niveau de l'agglomération Dunkerquoise
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire la facture énergétique des usagers et prévenir les impayés
- Inciter aux travaux d'économies d'énergie, en promouvant les équipements performants et en soutenant le développement des énergies renouvelables

### Résultats attendus

1000 dossiers d'aides à l'isolation en 3 ans soit

100 toits solaires en trois ans

### **Actions réalisées / en cours / programmées**

#### **Réalisées :**

- La thermographie a été réalisée en février 2004
- La diffusion des résultats a été engagée en Octobre 2004 : 5500 personnes conseillées à ce jour
- Un fonds d'aides à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments a été mis en œuvre en septembre 2006 avec abondement de la part d'Electricité de France à parts égales en contrepartie des CEE générés par les travaux
- Un nom et un logo ont été créés en octobre 2006 : Réflexénergie Dunkerque Grand Littoral avec 4 icônes caractérisant le facteur 4

- Documentations et stages de formation des conseillers en partenariat avec l'ADEME
- Diffusion mensuelle (double page) sur l'action dans le magazine
- Mise en place d'un numéro vert : 0800 CUD NRJ

**En cours :**

- Diffusion de l'information au niveau des communes : rdv avec les directeurs de CCAS, réunions en Mairie et dans les quartiers, et accompagnement des Villes pour engager des travaux sur leur bâtiments publics de quartiers (principe je t'aide à faire mais je fais aussi) avec affichage des consommations (Display cibles écoles)
- Rédaction de la charte Réflexénergie et recrutement des artisans partenaires en lien avec la CAPEB Chambre des métiers
- Permanences dans les grandes surfaces de bricolages (casto stage notamment et diffusion de plaquettes)
- Diffusion d'une plaquette des matériaux d'isolation performante établie par le Collectif Isolons la terre contre le CO<sub>2</sub> mais sous l'enseigne Réflexénergie
- Recrutement d'un deuxième conseiller énergie CUD
- Permanence chez EDF GDF Distribution

**A venir :**

- Appel à projet pour réhabilitation de 4 logements sur l'agglomération : le facteur 4 est il réellement possible en réhabilitation ?
- Information sur Réflexénergie pour chaque permis de construire
- Vérification technique des études thermiques en lien avec la réglementation thermique 2005
- Mailing Réflexénergie pour les ventes de biens immeubles en lien avec la chambre des notaires
- Diffusion plaquettes chez les agents immobiliers
- Négociation avec Gaz de France d'aides financières pour le chauffage performant (enjeu les CEE)
- Conférences de quartiers avec les bénéficiaires des aides, réalisation de vidéo, suivi de leur facture énergétique, visites de sites

**Organisation méthodologique**La méthode

- Faire prendre conscience : la thermographie aérienne infrarouge et l'analyse de la facture énergétique
- Montrer ce qu'il faut faire : les diagnostics et les conseils d'orientation énergétique
- Hiérarchiser ce qu'il faut faire : les conseils
- Inciter à faire : le crédit d'impôts, les aides, les opérations pilotes et les témoignages
- Accompagner : le suivi et l'assistance au montage des dossiers d'aides

### Le jeu d'acteurs

Avec deux ans de recul, on peut dire que la mobilisation des acteurs (fournisseurs d'énergie, producteurs d'isolants, distributeurs de matériaux, artisans, financeurs) ne peut se faire que sur la base du gagnant - gagnant. Chacun cherche à servir ses intérêts, et la réussite du projet nécessite que la « locomotive », c'est à dire la collectivité, fasse souvent les premiers pas pour avancer.

Exemples : la CAPEB qui a été contactée depuis deux ans va peut être sortir un mailing informant ses adhérents du dispositif. Le collectif isolons la terre contre le CO<sub>2</sub> a établi une plaquette recensant les matériaux performants. Après un an de négociation, personne ne voulait contribuer au fonds d'aides aux travaux. EDF a accepté en échanges des certificats d'économie d'énergie.

Par contre la Région Nord Pas de Calais a réalisé rapidement son prêt Isolto.

### **Partenaires**

- **ADEME Nord Pas de Calais** : fournitures documentation, participations des conseillers aux stages de formation, maquette de la maison économe, participation conférences
- **Région Nord Pas de Calais** : maître d'ouvrage de l'opération Isolto – prêt bonifié à taux zéro en partenariat avec deux banques –le Crédit Agricole et Solféa (filiale de GDF)
- **Collectif Isolons la terre contre le CO<sub>2</sub>** : fournisseurs des matériaux isolants, conception de plaquettes, organisation de rendez vous et formation gratuite à la pose des matériaux
- **DGUHC DRE DDE** : suivi du pilotage de l'opération
- **ANAH** : gestion de la délégation des aides à la pierre, instruction des dossiers de demande de subvention
- **CDHR 62** : assistant maîtrise d'ouvrage CUD de l'opération
- **EDF** : gestion partagée du fonds de soutien aux travaux ; collaboration écriture charte réflexénergie, mobilisation des commerciaux et de leurs artisans partenaires sur diffusion de l'opération
- **GDF** : en cours de définition
- **CAPEB** : mailing à l'ensemble des artisans du territoire en cours en vue d'apporter un entretien individuel à chaque volontaire, une formation et une rencontre annuelle.
- **FMB** : partenariats Castorama (exposition de panneaux solaires dans les magasins, stages) Leroy Merlin, Point P, Bricorama
- **Associations d'insertion par l'économie du territoire** : volonté d'associer leurs services à la démarche

---

### **Pour aller plus loin**

Frédéric MABILLE : frederic.mabille@tud.fr



## ATELIER 14 : PRENDRE LA COMPETENCE ENERGIE DANS SON INTERCOMMUNALITE

*La loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique française a introduit - suite à de nombreuses demandes émanant des Assises de l'Énergie - une nouvelle compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » dans les intercommunalités. Sa traduction dans la réalité est une tâche qui fait débat dans toutes les intercommunalités.*

### Nom du projet

*L'exercice de la compétence « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie »*

### Historique

Par la loi du 13 juillet 2005, dite loi de programme, fixant les orientations de politique énergétique (Loi POPE), le Parlement a complété la quatrième compétence optionnelle des communautés d'agglomération (article L5216- 5 du Code Général des Collectivités Territoriales).

En effet, vient s'ajouter à la compétence « de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », celle de « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ».

De ce fait, et par délibération, Clermont Communauté a acquis cette compétence le 21 décembre 2005 en conseil communautaire, entérinée par une prise de délibération des communes adhérentes.

Or, après examen approfondi et divers contacts avec les services de contrôle de la légalité administrative, il s'avère qu'une clarification juridique doit être apportée pour permettre la mise en œuvre de cette compétence. Car si l'esprit de la loi identifie le « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » pour les communautés d'agglomération comme une compétence d'animation, de planification, de coordination, d'impulsion en complément de l'action portée à l'échelon communal, le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ne permet pas cette organisation de cette manière et ne reconnaît que la prise de compétence exclusive au titre du principe de spécialité conféré par la loi. En effet, en ce qui concerne les compétences optionnelles pour lesquelles une reconnaissance de l'intérêt communautaire n'est pas nécessaire (la compétence de « protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », et *de facto* celle de « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie »), le transfert de compétence est régi par le droit commun du transfert intégral édicté au § II de l'article L.5216-5 du CGCT. Celui-ci dispose explicitement que « la communauté d'agglomération doit en outre exercer **au lieu et place des communes** au moins trois compétences ».

De fait et au vu de la loi, Clermont Communauté n'a pas à déterminer l'intérêt communautaire de la compétence de soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie, qui sera alors totalement transférée à la structure intercommunale. Or tel ne semble pas avoir été les objectifs du législateur

quand il a débattu de cet ajout de compétence en insistant justement sur l'importance de la dénomination autour de la notion du seul soutien voulant ainsi éviter des difficultés d'articulation de compétences entre les EPCI et leurs communes adhérentes.

La Ville de Clermont-Ferrand, très engagée depuis de nombreuses années sur la politique Energie ne compte donc pas se désaisir de cette compétence et attend de la communauté d'agglomération qu'elle joue un rôle d'animation et de coordination tout en lui laissant la liberté d'action sur son espace communal pour une politique locale.

### **Objectifs du projet**

Dans un premier temps :

- Clarifier le champ réglementaire pour respecter l'esprit du législateur ;

Dans un second temps, dès lors que le champ règlementaire sera modifié dans le sens de l'esprit du législateur :

- Accompagner la prise de compétence effective « soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » par Clermont Communauté et donc tous les EPCI à l'échelle nationale ;
- Conforter l'action de la Ville de Clermont-Ferrand sur l'énergie durable et son rôle moteur dans cette prise de compétence et favoriser la diffusion de l'expérience clermontoise capitalisée auprès des autres communes ; cette action étant bien évidemment reproductible et non spécifique
- Favoriser la mise en cohérence et la recherche d'une complémentarité entre les échelons communal et intercommunal en matière de politique et d'action visant l'énergie durable.

### **Actions réalisées / en cours / programmées**

La Ville de Clermont-Ferrand mène depuis de nombreuses années des actions visant l'efficacité et la diversification énergétiques dans une logique de développement durable. En 1996, elle a créé sa propre agence locale de maîtrise de l'énergie – l'Aduhme - pour l'accompagner dans la définition et la mise en œuvre d'une programmation énergétique urbaine. La Ville entend bien poursuivre son action dans ce sens, en complément de la future politique communautaire et du soutien qu'elle apportera aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

La communauté d'agglomération n'a pas encore mobilisé les moyens financiers et humains pour mettre en œuvre sa compétence.

Une réflexion est actuellement en cours entre la Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Communauté et un groupe de travail auquel participent la DGCL, AMORCE, et l'ADCF.

## **Organisation méthodologique**

- Participer à la réflexion partagée par la DGCL, AMORCE, l'ADCF pour clarifier la prise de compétences par les communautés d'agglomération ;
- Faire valoir la problématique clermontoise comme support d'échange et de discussion.

## **Partenaires**

- Ville de Clermont-Ferrand
- Clermont Communauté
- Le groupe de travail ayant la charge du dossier : DGCL, AMORCE, l'ADCF
- Aduhme, l'agence locale des énergies

---

## **Pour aller plus loin**

Corinne REYNAUD : creynaud@ville-clermont-ferrand.fr

Sébastien CONTAMINE : s.contamine@aduhme.org



## **ATELIER 15 : CHANGER D'ECHELLE GRACE A DES MODES DE FINANCEMENTS INNOVANTS**

*La mise à disposition de prêts à taux zéro pour l'isolation des bâtiments anciens serait un puissant incitateur pour changer le rythme et l'échelle des améliorations. Comment réunir les partenaires indispensables pour un effet levier maximal en termes de levée de fonds et en termes d'économies d'énergies induites ? Comment mener à bien un tel projet ? Vaincre les difficultés juridiques, économiques, liées à son organisation interne ?*

### **Nom du projet :**

*Picardie Avantage Isolation », offre de crédit à taux zéro destinée aux particuliers pour investir dans les travaux d'isolation*

### **Historique**

La Région a engagé en 2005-2006 un processus de formulation et de structuration d'une nouvelle politique énergie-climat ambitieuse permettant, en complément de ses axes traditionnels d'intervention, un changement d'échelle dans le traitement de cette problématique.

Le dispositif de crédit à taux zéro à destination des particuliers lancé en juin 2006 - « Picardie Avantage Isolation » - est une première illustration de cette volonté politique de favoriser les effets de levier.

### **Objectifs du projet**

L'objectif principal du projet est de sortir du cadre de la subvention. Il s'agit pour la Région de favoriser les effets de levier et d'élargir la base sociale du dispositif régional par l'intermédiaire d'un mécanisme financier : le prêt à taux zéro. Dotée d'un budget de 1,8 million d'euros, la bonification régionale cible 25 000 ménages sur 5 ans. L'offre de prêt est plafonnée à 6 500 euros et n'est soumise à aucune condition de revenus (objectif cible : SMIC). Elle vise les habitations construites avant 1982. Les travaux – isolation de la toiture en priorité - doivent permettre de réaliser 30% d'économie sur les consommations de chauffage, ce qui représente environ 300 à 350 € par an pour une maison de 100 m<sup>2</sup>.

Cette opération est indolore pour le particulier puisque la période de remboursement du prêt peut s'étendre jusqu'à 84 mois et que le montant des échéances atteint un niveau inférieur ou égal aux économies réalisées sur la facture de chauffage.

## Actions réalisées / en cours / programmées

Le projet a débuté le 26 juin 2006. Il est encore trop tôt pour faire part de son avancement puisque jusqu'à présent quelques dizaines de dossiers ont été traités. Il faut signaler par ailleurs qu'un phénomène d'apprentissage dans la mise en œuvre de ce projet est inévitable.

A ce jour, un contact étroit est maintenu avec les fédérations professionnelles du bâtiment ainsi qu'avec les banques partenaires.

## Organisation méthodologique

De la définition des objectifs de la politique en passant par la rédaction des cahiers des charges relatifs aux consultations bancaires jusqu'à la mise en œuvre de ce type de mesure (y compris sur des mesures type « numéro vert », communication institutionnelle et produit, mobilisation des réseaux d'artisans...), les difficultés liées aux marchés publics et aux délais des différentes consultations imposent que la collectivité mobilise très en amont ses ressources internes (juridiques, communication...) sans craindre de s'entourer de partenaires habituels (ADEME) ou plus directement sensibilisés aux dimensions financières de ce type de projet (cabinets spécialisés).

## Partenaires

Les partenaires sont trois établissements financiers. Deux d'entre eux sont associés à des fournisseurs d'énergie disposant par ailleurs des fichiers clients. Il s'agit de Solféa (associé à GDF), Domofinance (filiale EDF/Cetelem) et des Banques Populaires (Banque Populaire du Nord, Banque Populaire Rive de Paris, BRED).

Principe du dispositif : pour bénéficier du prêt, le particulier doit envoyer à la banque la demande de prêt, avec le cachet de l'entreprise qui réalisera les travaux. La banque donne une réponse sous 48 heures. Quand les travaux sont finis, la banque règle directement l'entreprise, après réception de l'attestation de fin des travaux signée par le client et l'entreprise.

---

## Pour aller plus loin

[http://www.cr-picardie.fr/article.php3?id\\_article=1130](http://www.cr-picardie.fr/article.php3?id_article=1130)

Jean Marc PASQUET : [jmpasquet@cr-picardie.fr](mailto:jmpasquet@cr-picardie.fr)